

LABRESSEINFOS

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE LA BRESSE | N°354 | Avril 2018

DOSSIER

Les espaces naturels protégés

Forum des emplois

La mairie de La Bresse organise, en partenariat avec Pôle Emploi, le 20^e Forum des emplois.

Pour ce rendez-vous d'avril, de nombreux postes sont à pourvoir dans les domaines du tourisme, du commerce, de l'hôtellerie restauration, etc.

Venez rencontrer les employeurs ainsi que des organismes de formation : ils vous attendent vendredi 27 avril de 15h à 18h à la Halle des Congrès. N'oubliez pas vos CV !

Les employeurs qui n'auraient pas reçu de courrier, mais qui souhaitent participer à ce forum seront les bienvenus (inscriptions auprès du service population de la Mairie : 03 29 25 40 21 ou etatcivil2@labresse.fr).



Opération emplois d'été 2018

Comme chaque année, les services communaux de La Bresse recrutent des jeunes lycéens ou étudiants afin de leur proposer une première expérience professionnelle

Postes proposés

- Agent polyvalent aux Services Techniques Municipaux (équipes Espaces Verts, Bâtiment, Voirie, Eaux, Fêtes et Manifestations et Garage)
- Agent d'accueil sur différents services
- Agent affecté au service Forêt
- Agent technique Régie Municipale d'Électricité
- Agent d'entretien à la piscine

Conditions générales

- Être âgé de plus de 18 ans de préférence
- Être étudiant ou lycéen

Merci de présenter votre candidature composée d'une lettre de motivation et d'un CV + photo mentionnant :

- votre date de naissance
- vos disponibilités précises
- votre parcours scolaire
- l'obtention du permis B

lors du forum des emplois saisonniers qui se déroulera le 27 avril de 15h à 18h à la Halle des Congrès de La Bresse.

Seules les candidatures présentées lors du forum seront prises en compte.

Renseignements : 03 29 25 40 21
Service Ressources Humaines

Autres offres d'emploi

La communauté de communes des Hautes Vosges recherche également des emplois d'été : pour postuler, vous pouvez remplir la fiche disponible sur www.labresse.fr, rubrique offres d'emploi (attention : date limite le 6 avril).

La Marine nationale recrute de nombreux emplois : 142 assistants administratifs, 115 techniciens systèmes d'information, réseaux et télécommunication, 98 équipiers mécanique et électricité, 175 matelots opérations navales, 69 techniciens aéronautiques, 60 détecteurs, etc. Contacter le site etremarin.fr pour plus d'informations.



Chers Bressautes et Bressauds,

Le conseil municipal vient de voter les budgets pour l'année 2018. Ils sont équilibrés sans hausse de l'impôt, mais ce fut encore une équation difficile à résoudre. En effet, les dotations de l'État ont été annoncées à un niveau inférieur à celles de l'année passée, sans toutefois atteindre la baisse importante constatée année par année depuis 2013. Le flou concernant la compensation par l'État de la baisse de la taxe d'habitation a été également un élément à prendre en compte. Cette année encore, le choix des investissements et travaux à réaliser a été très difficile, et certains ont été reportés à la ou les années à venir. Ces budgets vous seront présentés dans le prochain bulletin.

Afin d'organiser au mieux le regroupement des collégiens sur le site de Cornimont, à partir de la rentrée prochaine, de nombreuses réunions, notamment concernant les transports et la cantine, ont été et sont encore organisées et nous ne manquons pas d'y participer. Nous avons le souci que tout se passe pour le mieux pour tous nos collégiens, n'en doutez pas.

En ce qui concerne les élèves du primaire et de la maternelle, le conseil municipal a voté récemment le retour de la semaine à quatre jours souhaité par les parents. À l'heure où j'écris ces quelques lignes, nous sommes toujours dans l'attente de la décision du Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale (DASEN). Bien sûr, nous ne manquerons pas de vous informer dès que cette décision tant attendue sera connue.

Sachez également que des réunions publiques « de quartier » vont être organisées courant juin. Ces rencontres seront l'occasion d'échanger sur tous les sujets que vous souhaitez aborder.

Le dossier de ce bulletin est consacré aux espaces naturels protégés : pourquoi et comment sont protégés ces espaces, quels sont les organismes qui les gèrent, de nombreuses informations qui, j'espère, répondront à vos attentes.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Hubert Arnould, Maire de La Bresse

SOMMAIRE

ZOOM	2 ^e de Couv.
EDITORIAL	P. 01
ACTUALITÉS	P. 02-06
CINEMA	P. 05
OTL	P. 06
DOSSIER	P. 07-15
Les espaces naturels protégés	
TRIBUNE	P. 16
DANS LE RÉTRO	P. 17-20
INFOS PRATIQUES	P. 21
AGENDA	4 ^e de Couv.
Culture - Sport - Loisirs	

LABRESSE INFOS - N°354

BULLETIN D'INFORMATIONS MENSUEL
DE LA COMMUNE DE LA BRESSE

Avril 2018

Directrice de la publication :
Elsabeth BONNOT

Administration, rédaction, publicité :
Mairie de La Bresse - Tél. : 03 29 25 40 21

Mise en Page : Atelier VOOVOYEZ

Impression : SOCOSPRINT Imprimeurs

Crédit photo : Mairie de La Bresse,
Clo Jeangeorge, Doudou Perrin et associations
diverses.

Tirage : 2600 exemplaires

ACTUALITES

Marchés publics

La liste des marchés publics passés par la commune de La Bresse en 2017 est disponible sur le site labresse.fr, rubrique « vous êtes professionnels - marchés publics ».

Festival Camille Claudel

Recherche d'hébergeurs

Vous aimez le contact, l'échange, les rencontres ? Vous aimeriez rencontrer des artistes ? Découvrir des cultures différentes tout en vous sentant utile ?

Si en plus, vous avez de la place chez vous et que vous êtes disponibles début mai, ce message est pour vous :

Le Festival de Sculpture Camille Claudel recherche des volontaires pour héberger les sculpteurs.

En effet, pour développer la convivialité, les sculpteurs sont hébergés chez des particuliers. Ils se rendent donc chez eux le soir, après le dîner : les hébergeurs leur mettent à disposition une chambre, leur fournissent le petit-déjeuner, et peuvent profiter de leur présence pour discuter ou échanger. Ces rencontres sont toujours riches de découvertes et d'amitié !

En bonus pour ceux qui parlent d'autres langues : vous pourrez améliorer votre anglais ou votre espagnol en hébergeant un artiste non francophone !

Si vous êtes intéressés, contactez le service communication de la Mairie

Appel aux bénévoles

Comme chaque année, le festival Camille Claudel doit son succès à la mobilisation de volontaires qui viennent donner un coup de main pendant les 10 jours du festival.

Que vous soyez disponibles quelques heures ou quelques demi-journées, votre aide sera très appréciée pour accueillir le public, tenir la boutique ou la buvette, conduire des sculpteurs, installer une exposition, vendre des billets de participation, etc.

Contactez le service communication de la Mairie pour vous manifester !

Merci d'avance de votre engagement pour la réussite de cette 27^e édition, du 5 au 13 mai.

Recherche d'objets métalliques

Alain Meignien, le sculpteur qui avait été invité d'honneur en 2016, revient cette année pour réaliser une sculpture monumentale avec des objets de récupération en métal.

Si vous avez dans vos greniers ou caves des objets de toutes sortes en métal (outil de jardin, bûches, pelles...) dont vous ne vous servez plus, vous pouvez les déposer en mairie à l'accueil au 1^{er} étage, dès maintenant, ou les apporter directement auprès du sculpteur à partir du samedi 5 mai à 11h, à côté de la Maison de la Bresse.

D'avance merci à tous.

La Croix-Rouge française à la rencontre des habitants

La Croix-Rouge française organise une campagne de sensibilisation en porte à porte jusqu'au 21 avril. Les équipes de l'association, identifiables par leur tenue et leur badge, se rendent au domicile des habitants de La Bresse afin de présenter les actions menées et de gagner de nouveaux soutiens réguliers.

Les personnes qui souhaitent participer rempliront un bulletin pour s'engager à donner 15€ par mois, via prélèvement automatique. Aucune quête en espèce ou en chèque n'est prévue.

Pour rappel, la Croix-Rouge est présente sur de nombreux fronts : aide alimentaire, vestimentaire, lutte contre l'isolement des personnes âgées, postes de secours, actions à l'international... Elle a besoin de la solidarité et de la générosité de tous pour continuer à mener ses missions.

Passage d'enquêteurs sur les berges

Dans le cadre du programme de restauration de la Haute Moselotte et de ses affluents, porté par la Communauté de Communes des Hautes Vosges, le Bureau d'études ARTELIA va parcourir les berges de la Moselotte et du Chajoux afin d'établir son diagnostic du 9 avril au 15 mai.

Merci de l'accueil que vous réserverez aux enquêteurs

*Plus d'infos : Mathieu Zuanella
Tél. : 03 29 24 02 88*

Mise à jour du cadastre

Le service du Cadastre va effectuer prochainement des opérations de mise à jour du plan à La Bresse.

Les travaux topographiques seront relevés entre avril et septembre. Le géomètre du Cadastre, qui peut être amené à pénétrer sur des propriétés privées, sera porteur de l'ampliation de l'arrêté préfectoral l'autorisant à effectuer ces relevés.

Challenge de la qualité chez les Sapeurs-pompiers

Chaque année les Sapeurs-Pompiers organisent le challenge de la qualité. Le 14 avril, c'est à La Bresse que 600 pompiers des Vosges vont disputer des sélections régionales puis nationales.

Le Challenge de la qualité réunit deux types d'épreuves :

- L'athlétisme (grimper de corde, saut en hauteur, lancer de poids, course d'endurance, course de demi-fond),
- Le parcours sportif du Sapeur-pompier (parcours spécifique regroupant les différents efforts rencontrés en intervention).

Venez les encourager et les rencontrer à partir de 13h30. Pour une fois, c'est à vous de venir soutenir celles et ceux qui donnent toute l'année sans compter pour votre sécurité. Les Sapeurs-pompiers de La Bresse remercient la municipalité pour la mise à disposition des différentes structures, les différentes associations sportives (Athlétisme, Basket, Foot), qui ont spontanément accepté de modifier leurs plannings d'entraînements pour permettre la mise à disposition des installations, et les différents partenaires qui les soutiennent.



Boucherie ~ Charcuterie
TRAITEUR
CHEZ FRED
**LA BRESSE**
03.29.25.41.19
www.boucherie-traiteur-bierren.com
Boucherie Traiteur " Chez Fred "

Presse et littérature au collège Hubert Curien

Tous les jours, les collégiens participent au dispositif « silence, on lit »



En mars, avec la Semaine de la presse, les élèves de 4^e participent au concours de Unes. Les journalistes en herbe ont une journée à partir des dépêches de l'AFP pour produire une « Une » de journal.

En avril, les 6^e accueilleront l'écrivain Jean-Michel Billioud, dans le cadre du festival Zinc Grenadine.

Deux classes de 3^e, quant à elles, participent au Prix Imaginales des Collégiens, dans le cadre du festival des Imaginales qui se déroulera en mai à Épinal : les élèves lisent 5 romans sur le thème des mondes imaginaires, et rencontreront des auteurs sur le festival. En parallèle, deux autres classes participent à un concours national, « les Olympes de la Parole », dont les thèmes sont les médias et l'égalité filles-garçons.

Enfin, le club journal a édité le n° 1 du Hubert Mag'.

collection **ALPAGE**

POIROT BOIS
CONSTRUCTIONS


ACTUALITES

C'est dans leurs cordes

Exposition sur la lutherie dans les Vosges

Saviez-vous qu'on utilise des coquillages, du crin de cheval, ou du cuir pour fabriquer un violon ? Connaissez-vous le pernambouc ? Pouvez-vous reconnaître le son de l'alto ou de la mandoline ?

Cette exposition vous propose de découvrir l'univers de la lutherie, de son côté le plus populaire avec les traditionnelles épinettes des Vosges à son aspect d'excellence avec les luthiers de Mirecourt, réputés dans le monde entier.

Par le biais de modules prêtés par le Musée de la lutherie et de l'archèterie de Mirecourt, vous avez de quoi entendre, regarder, sentir, toucher et même goûter l'univers du violon. Une exposition de photographies du travail du luthier Jean-Marc Perrin, spécialisé en guitares et mandolines, montre les étapes de la fabrication depuis l'arbre jusqu'à l'instrument. Christophe Toussaint, luthier d'épinettes, présente une trentaine d'instruments de collection. Et Philippe Colignon expose une série de photographies d'art sur le geste des luthiers, intitulée *Prélude et variations*.

Vous aurez également la possibilité d'essayer le violon, la guitare ou l'épinette et pourquoi pas de vous découvrir une vocation de musicien !

Jusqu'au 29 avril. Entrée libre

Du mardi au vendredi : 15h - 18h

Samedi et dimanche : 10h30 - 12h30 et 15h - 18h

Stage d'arts plastiques à la MLC



Du mardi 24 au vendredi 27 avril, Annie Tremsal propose un stage pour enfants et adultes à la MLC. L'objectif est de créer une fresque collective à partir d'éléments papier issus de la publicité (affiches, catalogues, etc.), mais aussi de papiers colorés (à la façon de Matisse), d'éléments graphiques récupérés. Cette fresque sera exposée lors du Festival des Arts Mélangés.

Chacun réalisera aussi une œuvre personnelle.

Le stage de 3 jours et demi a lieu de 9h à 12h et de 14h à 17h, avec, pour le mercredi, la matinée spéciale enfants et l'après-midi spécial adultes

Inscription auprès de la MLC : 03 29 25 60 09 - mlclabresse@wanadoo.fr

Dans le salon du luthier Alain Carbonare

La Maison de La Bresse se transforme, le temps d'une soirée, pour vous transporter dans le salon du maître luthier Alain Carbonare. Cet artisan d'exception, installé à Mirecourt depuis 1987, a fabriqué plus de 500 instruments, notamment pour les plus grands musiciens : un violoncelle pour Rostropovitch, un violon pour Yehudi Menuhin, le meilleur violoniste du XX^e siècle, etc.

Ce luthier dont l'atelier est installé dans la maison du plus célèbre luthier français, Jean-Baptiste Vuillaume, a été pianiste et compositeur et a été récompensé de deux disques d'or au début des années 80, avant de se consacrer à la fabrication d'instruments. Sa carrière l'a amené à rencontrer des stars comme Céline Dion, Didier Lockwood (violoniste de jazz décédé en février) ou Vladimir Spivakov (un des plus célèbres chefs d'orchestre russes).

Cette soirée sera donc animée sous la forme d'un entretien mis en scène avec ce truculent personnage, formidable raconteur d'histoires. À différents moments de la soirée, le violoncelliste international Revaz Matchabeli et Mathilde Garillon joueront quelques duos de violoncelle, sur leurs instruments signés Alain Carbonare.

Un nouveau concept de soirées, avec des personnalités d'exception, à découvrir impérativement !

Jeudi 19 avril, 20h - entrée libre



Un séjour à la ferme en avril

Lors de la deuxième semaine des vacances d'avril, l'association Rayon de Soleil et l'ECSP de Cornimont organisent un séjour de 4 jours et 3 nuits pour 20 enfants, dans une ferme pédagogique du Jura.

Ils y découvriront la traite des vaches, la fabrication de fromages, et cuisineront des produits de la ferme pour leur repas.

Une tombola avec de nombreux lots est organisée pour financer une partie du séjour, ainsi que des stands de vente : les tickets sont disponibles auprès de Rayon de Soleil.

Par ailleurs, le centre de loisirs sera fermé la première semaine des vacances d'avril : vous pouvez vous diriger vers les P'tits Amis de Oui-Oui (moins de 6 ans) et la MLC (plus de 6 ans).

Enfin, Rayon de Soleil propose des activités astronomie et modélisme les samedis soir.

Toutes les infos sur la page Facebook « Rayondesoleil La Bresse » ou au 07 68 88 60 06.



MLC-CINEMA GRAND ÉCRAN

Programme à partir du 11 avril

Horaires à retrouver sur les programmes disponibles dans vos commerces

Semaine du 11 au 19 avril



MARY ET LA FLEUR DE LA SORCIÈRE
Sortie : 21 février 2018 (1h42). Animation japonaise réalisée par Hiromasa Yonebayashi avec Ruby Barnhill, Kate Winslet, Jim Broadbent

C'est l'été. Mary vient d'emménager chez sa grand-tante dans le village de Manoir Rouge. Dans la forêt voisine, elle découvre une fleur mystérieuse qui ne fleurit qu'une fois tous les 7 ans. On l'appelle la « fleur de la sorcière ». Pour une nuit seulement, grâce à la fleur, Mary possèdera des pouvoirs magiques et pourra entrer à Endor, l'école la plus renommée dans le monde de la magie, qui sèlève au-dessus du ciel, au-delà des nuages.

Le secret de la fleur de la sorcière se révélera à elle petit à petit...



EVA
Sortie : 7 mars 2018 (1h40). Drame français, belge réalisé par Benoît Jacquot avec Isabelle Huppert, Gaspard Ulliel, Julia Roy

Tout commence par une tempête de neige. Eva, troublante et mystérieuse, fait irruption dans la vie de Bertrand, écrivain prometteur. Cette rencontre va bouleverser Bertrand jusqu'à l'obsession et le fera glisser jusqu'à sa perte.



TOMB RAIDER
Sortie : 14 mars 2018 (1h58). Aventure, Action américaine réalisée par Roar Uthaug avec Alicia Vikander, Dominic West, Walton Goggins

Lara Croft, 21 ans n'a ni projet, ni ambition : fille d'un explorateur excentrique porté disparu depuis sept ans, cette jeune femme rebelle et indépendante refuse de reprendre l'empire de son père. Convaincue qu'il n'est pas mort, elle met le cap sur la destination où son père a été vu pour la dernière fois : la tombe légendaire d'une île mythique au large du Japon. Mais le voyage se révèle des plus périlleux et il lui faudra affronter d'innombrables ennemis et repousser ses propres limites pour devenir « Tomb Raider »...

Semaine du 18 au 24 avril



MADAME MILLS, UNE VOISINE SI PARFAITE
Sortie : 7 mars 2018 (1h28). Comédie française réalisée par Sophie Marceau avec Sophie Marceau, Pierre Richard.

Hélène est éditrice de romans à l'eau de rose et mène une vie rythmée par le travail. Elle se réfugie dans les livres, persuadée que la vie y est plus belle que dans la réalité. Se complaisant dans une certaine routine, son quotidien va être bouleversé par l'installation d'une nouvelle voisine, Madame Mills. Cette vieille Américaine excentrique va prendre rapidement une importance insoupçonnée dans la vie d'Hélène. Mais les apparences sont parfois trompeuses...



READY PLAYER ONE
Sortie : 28 mars 2018 (2h20). Science-Fiction, Action américaine réalisée par Steven Spielberg avec Tye Sheridan, Olivia Cooke, Ben Mendelsohn

2045. Le monde est au bord du chaos. Les êtres humains se réfugient dans l'OASIS, univers virtuel mis au point par le brillant et excentrique James Halliday. Avant de disparaître, celui-ci a décidé de léguer son immense fortune à quiconque découvrira l'œuf de Pâques numérique qu'il a pris soin de dissimuler dans l'OASIS. L'appât du gain provoque une compétition planétaire. Mais lorsqu'un jeune garçon, Wade Watts, qui n'a pourtant pas le profil d'un héros, décide de participer à la chasse au trésor, il est plongé dans un monde parallèle à la fois mystérieux et inquiétant...

Semaine du 25 avril au 1^{er} mai



CROC-BLANC
Sortie : 28 mars 2018 (1h20). Animation française, luxembourgeoise réalisée par Alexandre Espigares avec Virginie Efira, Raphaël Personnaz, Gemma Watson

Croc-Blanc est un fier et courageux chien-loup. Après avoir grandi dans les espaces enneigés et hostiles du Grand Nord, il est recueilli par Castor Gris et sa tribu indienne. Mais la méchanceté des hommes oblige Castor-Gris à céder l'animal à un homme cruel et malveillant. Sauvée par un couple juste et bon, Croc-Blanc apprendra à maîtriser son instinct



LES DENTS, PIP ET AU LIT
Sortie : 28 mars 2018 (1h45). Comédie française réalisée par Emmanuel Gillibert avec Arnaud Ducret, Louise Bourgain, Timéo Bolland

Antoine est un célibataire endurci, fêtarde et séducteur. Il vit dans un magnifique appartement parisien avec Thomas, son colocataire, où les soirées arrosées battent leur plein toutes les semaines. Lorsque Thomas part vivre à Los Angeles, il trouve à Antoine un nouveau colocataire pour le remplacer. « Jeanne, 1m70, yeux bleus ». Si la description fait saliver Antoine, il ne sait pas encore que la charmante Jeanne n'emménage pas seule... Mais accompagnée de ses deux enfants : Théo, 8 ans, et Lou, 5 ans ! Antoine, qui est loin d'être un papa poule, va goûter bien malgré lui aux joies de la vie de famille...



TOUT LE MONDE DEBOUT CINÉ SENIOR
Sortie : 14 mars 2018 (1h47). Comédie française réalisée par Franck Dubosc avec Franck Dubosc, Alexandra Lamy, Elsa Zylberstein

Jocelyn, homme d'affaire en pleine réussite, est un dragueur et un menteur invétéré. Lassé d'être lui-même, il se retrouve malgré lui à séduire une jeune et jolie femme en se faisant passer pour un handicapé. Jusqu'à un jour où elle lui présente sa sœur elle-même handicapée...

Semaine du 2 au 8 mai



PIERRE LAPIN
Sortie : 4 avril 2018 (1h35). Famille, Aventure américaine réalisée par Will Gluck avec Philippe Lacheau, Elodie Fontan, Rose Byrne

Le petit lapin préféré des jeunes lecteurs depuis des générations est désormais le héros d'un film plein d'aventures et d'espièglerie ! L'éternelle lutte de Pierre Lapin avec M. McGregor pour les légumes du potager va atteindre des sommets. Sans parler de leur rivalité pour plaire à cette charmante voisine qui adore les animaux... Bien au-delà du jardin, de nombreuses péripéties les entraîneront de la magnifique région des lacs en Angleterre jusqu'à Londres !



GASTON LAGAFFE
Sortie : 4 avril 2018 (1h24). Comédie française réalisée par Pierre-François Martin-Laval avec Théo Fernandez, Pierre-François Martin-Laval, Arnaud Ducret

Méfini ! Gaston débarque en stage au Péticoïn. Avec ces inventions dérivées, il va changer le quotidien de ses collègues. Chat, mouette, vache, et gaffophone seront au rendez-vous des aventures de notre bricoleur de génie qui ne pense qu'à faire le bien autour de lui mais qui a le don d'énervier Prunelle son patron. Les gaffes à gogo de notre empêcheur de travailler en rond pourront-elles éviter que le redoutable Monsieur de Mesmaeker rachète le Péticoïn ?



LA PRIÈRE
Sortie : 21 mars 2018 (1h47). Drame français réalisé par Cédric Kahn avec Anthony Bajon, Damien Chappelle, Alex Brendemühl

Thomas a 22 ans. Pour sortir de la dépendance, il rejoint une communauté isolée dans la montagne tenue par d'anciens drogués qui se soignent par la prière. Il va y découvrir l'amitié, la règle, le travail, l'amour et la foi...

KARAM'ELLE
Prêt à porter féminin pour toutes les femmes
5, Place du Champel - 88250 La Bresse

LG MENUISERIE
MENUISERIE GÉNÉRALE - INTÉRIEURE ET EXTÉRIEURE
Ludovic GRANDJEAN
16 chemin de la Xlatte
88250 LA BRESSE
03 29 28 19 23
06 83 12 31 22
menuisierlg@outlook.fr

Vivez l'expérience
INSOMNIE
21 AVRIL 2018 - LA BRESSE
à partir de 21h30 - Hall des congrès

Inauguration du Sentier du Textile

Un Sentier du Textile a été créé, pour faire découvrir aux promeneurs les lieux chargés de l'histoire de cette filière sur La Bresse. Des paysans tisserands à la technologie actuelle, ce sentier vous fera dénouer le fil d'une histoire qui a marqué les paysages.

Le sentier complet fait 11 km, mais peut se décomposer en deux parcours : l'un de 4 km à Vologne et l'autre de 3 km au Chajoux. Il a été créé par TGL et la Mairie de La Bresse, avec la participation du Parc naturel régional des Ballons des Vosges et l'association ETC...Terra, et balisé par le Club Vosgien.

L'inauguration aura lieu le 14 avril à 11h30, sur le parking du magasin TGL. Dès 9h, le Club Vosgien vous propose une balade de découverte sur ce sentier. Puis une démonstration de vieux métiers à tisser vous attend et vous pourrez vous essayer à en utiliser un !



Groupe théâtral

La saison du groupe théâtral se poursuit en avril avec 5 séances. Toute l'équipe, sur scène et en coulisses, se réjouit de vous présenter avec légèreté le fruit de 5 mois de travail patient et obstiné. La comédie de Laurent Baffie « les Bonobos », précédée des sketches « un gars, une fille » par la troupe des jeunes, sera présentée les mercredi 4, vendredi 6, vendredi 13, samedi 14 à 20h30 et le dimanche 8 à 15h. Les bénéfices de la séance du dimanche seront reversés au profit de l'association « Jade, ma petite pierre précieuse » qui soutient le quotidien de Jade atteinte de leucodystrophie-syndrome Cach.

**Réservations : Maison de la Presse, Place du Champel
Tél. : 03 29 25 41 49**



Horaires d'ouverture de l'Office de Tourisme

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
Fermé jeudi matin et dimanche.

Cas exceptionnels d'ouverture et de fermeture du bureau d'accueil (jours fériés) à consulter sur www.labresse.net

Horaires complexe piscine loisirs

2A rue des Proyes - 88250 La Bresse - Tél. : 03 29 26 21 20
Site internet : www.labresse.net - E-mail : piscine@labresse.fr
Jusqu'au 20 avril et du 5 mai au 6 juillet

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi			
Mardi	16 h 30 à 19 h	16 h 30 à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	16 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	16 h 30 à 21 h 30	16 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30
Jours fériés - 2 avril, 8 mai, 10 mai et 21 mai	9 h à 12 h 30		

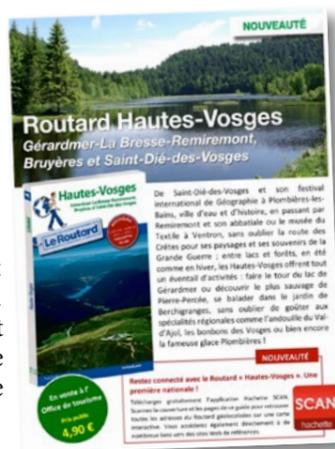
Du samedi 21 avril au vendredi 4 mai

	Piscine - musculation	Sauna Hammam	Créneaux promotionnels* ▼
Lundi	14 h à 19 h		De 17 h à 19 h
Mardi - y compris le 1 ^{er} mai	10 h 30 à 19 h	15 h à 19 h	De 17 h à 19 h
Mercredi	10 h 30 à 19 h		De 12 h à 12 h 30 et de 17 h à 19 h
Jeudi	10 h 30 à 19 h		De 17 h à 19 h
Vendredi	14 h à 21 h 30	13 h 30 à 21 h 30	De 19 h 30 à 21 h 30
Samedi	10 h 30 à 12 h 30 et 14 h à 18 h		De 10 h 30 à 12 h et de 16 h à 18 h
Dimanche	9 h à 12 h 30	10 h à 12 h	De 9 h et 9 h 30

* Les tarifs promo sont accordés aux abonnés pour toute entrée à la piscine aux horaires indiqués dans « créneaux promotionnels ».

Nouveauté : un Guide du Routard pour les Hautes-Vosges

Fruit du travail collaboratif entre les Offices de Tourisme des Hautes-Vosges et les Pays de Remiremont et de la Déodat, le Guide du Routard Hautes-Vosges a vu le jour courant mars, il est disponible à la vente à l'Office de Tourisme au prix de 4,90 €.



▲ Le plus bel endroit du monde.

Les espaces naturels protégés

« La définition d'un espace protégé est « un espace géographique clairement défini, reconnu, consacré et géré, par tout moyen efficace, juridique ou autre, afin d'assurer à long terme la conservation de la nature ainsi que les services écosystémiques et les valeurs culturelles qui lui sont associés ». La désignation des espaces naturels protégés est une composante majeure des stratégies de protection et de gestion du patrimoine naturel. À ce titre, il existe en France différents outils de protection dont la diversité reflète la multiplicité des acteurs, des objectifs et des types de gestion.

Plus simplement, notre commune regorge d'endroits magnifiques, avec faune et flore particulières que nous devons absolument respecter et faire respecter, afin que les générations futures puissent continuer à bénéficier de notre superbe environnement.

Le but de ce dossier est de vous présenter les différents organismes chargés de cette protection qui sont parfois mal compris par la population.

Raymond Marchal, Adjoint en charge de l'environnement

LE DOSSIER

Quand on m'a demandé de faire le dossier sur les espaces naturels protégés à La Bresse, j'ai forcément pensé à Machais et à sa réserve naturelle, mais aussitôt après, c'est une autre tourbière qui m'est venue en tête... Vous voyez laquelle bien sûr !

J'ai alors pensé à ma cousine, pourtant Géroquoise, qui, à chaque fois qu'elle franchit le col, ne manque pas d'aller faire le tour du lac, de prendre des photos par centaines et de lire les panneaux informatifs disposés le long de la promenade... en répétant le traditionnel : « Ah Lispach, le plus bel endroit du Monde... ».

Mais alors comment « le plus bel endroit du Monde » est-il protégé, par qui et par quelles mesures ? Et qui réalise ces panneaux ? Pourquoi n'y en a-t-il pas des similaires à Machais ? Et qu'en est-il des Rouge Faignes ?... Mille et une questions ont traversé mon esprit, j'ai traversé La Bresse en long en large et en travers dans ma tête, cherchant quels autres sites pourraient bien être protégés... Il me fallait des réponses !

C'est Raymond Marchal, adjoint en charge de l'environnement et du développement durable, qui m'a d'abord parlé d'ENS, du CEN, de Réserve, de Parc des Ballons des Vosges, de Natura 2000 et de ZPS et ZSC... Alors si quelques-unes de ces appellations m'étaient familières, d'autres en revanche semblaient tout droit sortir d'un document administratif. Et au final, c'est un peu ça... Si la protection des espaces naturels est l'affaire de tous, il est clair que c'est également une affaire de professionnels et de politiques.

Les politiques écologiques

Les politiques écologiques sont finalement assez récentes, elles se déclinent à différents niveaux de l'Europe jusqu'au département et sont mises en œuvre par plusieurs entités : associations, collectivités territoriales... Par exemple, la commune de La Bresse est systématiquement associée aux groupes de concertation et instances qui arrêtent les décisions relatives à ses espaces protégés. Voyons comment cela se passe...

L'Europe et son réseau Natura 2000

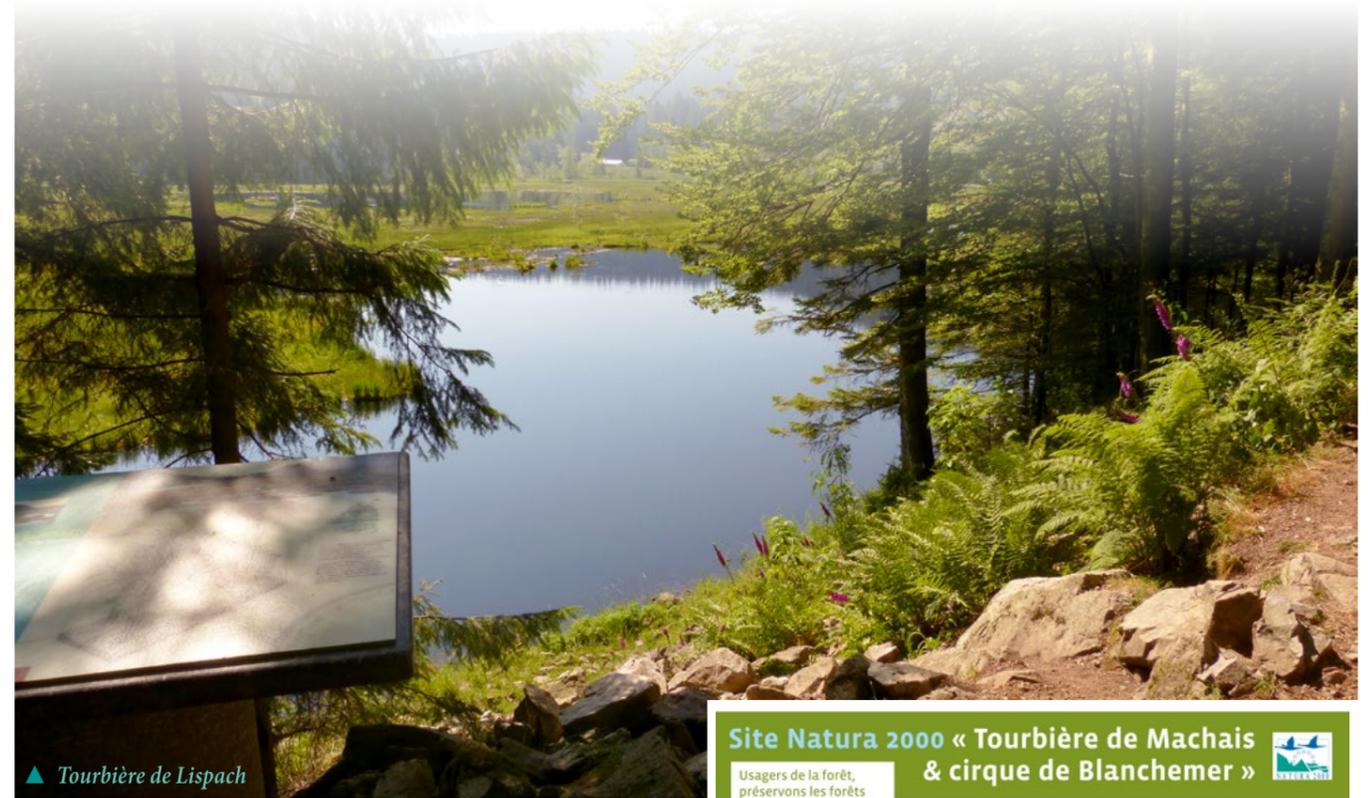
En 1979 en Europe, une première directive « Oiseaux » vise la préservation d'espèces d'oiseaux rares ou menacés, en incitant les pays de l'Union à désigner des secteurs abritant ces espèces et à mettre en œuvre des politiques nationales de conservation. Sur le secteur de La Bresse, les espèces concernées sont par exemple le Grand Tétrás, le Faucon pèlerin ou encore la Bondrée apivore. Elle est complétée en 1992, par la directive dite « Habitat » : le réseau de sites dédiés aux oiseaux est élargi en prenant en compte d'autres espèces (mammifères, papillons, etc.) ainsi que des habitats (comme par exemple les tourbières, les hautes chaumes).

Dès 1995, le Museum National d'Histoire Naturelle, aidé d'associations locales et de naturalistes reconnus, identifie les espaces à protéger en fonction des espèces, de l'habitat et des enjeux de protection. Ces projets de zonages sont alors soumis à l'avis des collectivités et les secteurs retenus constituent désormais des Zones de Protection Spéciale (ZPS) issues de la directive « Oiseaux » complétées par les Zones Spéciales de Conservation (ZSC), répondant à la directive « Habitat ». C'est ainsi qu'est né le réseau Natura 2000. Plus concrètement, sur la commune de La Bresse, il existe trois Zones Spéciales de Conservation : Machais-Cirque de Blanchemer, Lispach, Chaumes du Hohneck - Kastelberg - Rainkopf - Charlemagne. Elles s'ajoutent à la Zone de Protection Spéciale « Massif Vosgien », qui vise en particulier la préservation du Grand Tétrás et de la Gélinotte des bois.



Et concrètement comment ça se passe alors ?

Natura 2000 a comme objectif la conservation de la biodiversité, mais ce n'est pas l'Europe ni l'État français qui décident des actions concrètes : ces aspects sont développés site par site, en prenant en compte les aspects socio-économiques : ça n'est donc pas une mise sous cloche. Comme il y a 3 ZSC, il y a 3 comités de pilotage. Chaque comité est présidé par le Maire de La Bresse et composé d'élus locaux,



▲ Tourbière de Lispach

d'associations locales et d'une structure animatrice, le Parc naturel régional des Ballons des Vosges. Ce dernier établit un diagnostic (comment faire pour concilier préservation des espèces et activités humaines ?) qui donnera lieu à un document de gestion. Pour répondre aux objectifs fixés, le Parc des Ballons des Vosges met en œuvre des actions concrètes, notamment dans le cadre de contrats avec la commune, les propriétaires privés, les agriculteurs, etc.

Par exemple, en 2007 la commune de La Bresse a signé un contrat Natura 2000 déterminant la mise en place de trois îlots de sénescence sur le site de Machais-Blanchemer : 6 ha de surface forestière qu'on laisse vieillir, sans exploitation, sur 30 ans, afin de favoriser la biodiversité et d'étudier le développement des gros bois, des lichens ou encore des insectes. Il n'existe pas sur le terrain de barrière vous y interdisant l'accès, mais des panneaux (comme celui ci-contre) vous expliquant la démarche et vous invitant à respecter les lieux.

Dans le cadre de Natura 2000, le Parc naturel régional a également une mission de veille : il n'est pas question de bloquer les projets des diverses associations et collectivités, mais d'accompagner les porteurs de projets pour que ces derniers soient compatibles avec le document d'objectifs. Ainsi si vous souhaitez organiser une manifestation, de type trail par exemple, qui passerait sur un site Natura 2000, il est recommandé de consulter le Parc en amont afin d'étudier le « meilleur » itinéraire, car Natura 2000 dans son cadre réglementaire inclut la question de l'impact et des incidences : si un projet dans un site peut avoir un impact sur le terrain, le projet sera

Site Natura 2000 « Tourbière de Machais & cirque de Blanchemer »

Usagers de la forêt, préservons les forêts de montagne reconnues d'intérêt européen, par quelques gestes simples.

- Restez sur les sentiers balisés pour la tranquillité de la faune.
- Contemplez sans prélever les espèces menacées, en particulier celles liées au bois mort.

UN CONTRAT NATURA 2000 POUR CONSERVER LA BIODIVERSITÉ DES FORÊTS

COMMUNE CONCERNÉE : La Bresse.

ENGAGEMENT CONTRAT 2008-2038 : non exploitation pendant 30 ans d'îlots forestiers dits « îlots de sénescence ».

OBJECTIF : favoriser la faune et la flore d'intérêt européen, dépendant de vieux arbres ou d'arbres morts et augmenter le caractère naturel des habitats forestiers.

SITE NATURA 2000 « Tourbière de Machais & cirque de Blanchemer » (2203 ha)

Réserve Naturelle Nationale de la Tourbière de Machais (217 ha)

Site de sénescence (LPA) (10 ha)

alors soumis à une évaluation des incidences. Par exemple, dans le cas d'un trail d'une centaine de participants, l'organisateur doit réaliser cette évaluation en remplissant un formulaire type auprès de Natura 2000 : est-ce que ce trail en pleine nature abîme le terrain, quel impact laissera-t-il ? Les chargés de mission (Karine Jung, sur notre secteur) de la zone Natura 2000 concernée, rencontrent alors les organisateurs pour réaliser un zonage et modifier, si besoin, le parcours du trail. Cette démarche peut prendre du temps, c'est pourquoi il vaut mieux anticiper !

LE DOSSIER

Les politiques écologiques françaises

La première politique nationale d'envergure en matière de préservation et de protection date de la loi du 1er juillet 1957. Elle donne la possibilité de classer un site en « réserve naturelle ». Sur le territoire du Parc des Ballons des Vosges, il existe cinq réserves naturelles nationales : le Massif du Grand Ventron, les Ballons Comtois, le Tanet-Gazon du Faing, le Frankenthal-Misheimle et la Tourbière de Machais.

Les politiques des réserves naturelles sont portées par le Ministère de l'Écologie, mais sont déléguées, pour chaque réserve, à un organisme gestionnaire : le Parc naturel régional des Ballons des Vosges dans le cas de Machais.

Pour animer la politique sur le terrain, un conservateur rédige un plan de gestion de la réserve basé sur l'inventaire des espèces végétales et animales, leur état de santé, les menaces, l'historique des années passées... Il s'agit d'un diagnostic très fin qui fixe un plan d'action sur cinq ans. À Machais, la conservatrice est Alix Greuzat (voir interview pages 11 et 12) et le dernier plan de gestion date de 2015.

Pourquoi une réserve à Machais ?

Dans les années 70, la protection des tourbières et zones humides est un enjeu national. Lorsque le projet de barrage hydroélectrique de la Lande est lancé, les associations et autorités s'inquiètent, car la tourbière de la Lande abrite de nombreuses espèces rares et est une place de chant du Grand Tétrás. Des conflits éclatent et c'est finalement à Paris que la décision est tranchée. Afin de compenser les changements irréversibles sur La Lande, des mesures compensatoires sont appliquées avec la création de réserves naturelles à Machais, au Grand Ventron et au Tanet-Gazon du Faing, afin de protéger de manière pérenne certaines zones humides. Un décret de classement est alors rédigé et le périmètre ainsi que le contenu (usages et fondamentaux communs à toutes les réserves :

interdiction de feu, de cueillette, de camping...) sont négociés entre les partis. Ce premier décret de 1988 est refusé par la commune en raison d'un droit d'eau sur un ruisseau et il faut attendre 1996 pour qu'un autre décret soit validé.

Dans l'entre-deux, les services de l'État craignent pour le site et vont en 1992 imposer un Arrêté Préfectoral de Protection de Biotope sur la tourbière centrale. Il est alors strictement interdit de rentrer sur les 20 ha de la zone ; il n'est plus possible de sortir du chemin, d'aller pêcher... Et malgré l'acceptation du décret de 1996, qui délimite un périmètre de 125 ha autour la tourbière centrale, l'interdiction sera maintenue.

Le cap du décret de 1996 est toujours valide : préservation des tourbières (dans un état exceptionnel à Machais), protection du grand tétras (les tourbières servent au couvage et à la nichée pendant l'été et l'automne), amélioration de la qualité de l'état forestier et limitation de la fréquentation.

Extrait d'entretien avec Alix Greuzat, conservatrice de Machais

Propos recueillis par Marion Amet et complétés par La Bresse Infos

Quel est votre rôle, en tant que conservatrice d'espaces naturels ?

Je travaille sur la connaissance des plantes et animaux : inventaires de nouvelles espèces, suivis d'espèces protégées particulières. Je suis en charge de la gestion du site : à Machais, comme la tourbière est en bonne santé, l'activité consiste à ne rien faire. On laisse la nature faire son travail ! Je veille également au bon déroulement des activités qui continuent

Le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, kezako ?



Créé en 1989, le Parc, d'abord associatif, est aujourd'hui un syndicat mixte intercommunal, qui regroupe 198 communes sur une superficie de près de 300 000 ha, faisant de lui l'un des plus grands parcs naturels régionaux français, mais aussi l'un des plus peuplés.

La mission du PNRBV repose sur un projet de territoire créé en consultation avec les communes. Si elles y adhèrent, elles signent alors une charte qui les engage pour 15 ans : la dernière a été signée en 2012.

Ce projet est basé sur le principe de développement durable : protéger et valoriser le patrimoine naturel et le patrimoine culturel tout en favorisant le développement économique et social. Par exemple, dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel, un sentier du textile va prochainement être inauguré à La Bresse.

À noter qu'aucune réglementation spécifique de protection de la nature n'est liée à la labellisation d'un Parc naturel régional.

Pour mener à bien ce projet, le Parc dispose d'une équipe technique pluridisciplinaire répartie sur plusieurs pôles de compétence : nature et biodiversité, économie et développement des filières (bois, agriculture, tourisme), lien social, communication et urbanisme (le Parc donne son avis sur les questions d'urbanisme et d'énergie-transport).



▲ Tourbière de Machais



de s'exercer au sein de la Réserve, telles que la chasse, les manifestations sportives et l'exploitation forestière (une zone tampon de 40 ha est hors exploitation, mais sur les 80 autres ha, l'exploitation peut se faire entre le 1^{er} juillet et le 1^{er} décembre pour préserver la quiétude).

Enfin, je m'occupe de la surveillance (respect de la réglementation, le conservateur fait partie de la police de l'environnement, il peut mettre des amendes...) et de la sensibilisation : expliquer par différentes actions auprès des scolaires, des collectivités et du grand public la fragilité et la rareté de ces tourbières, afin que chacun se sente acteur de leur protection.

[Lire la suite →](#)

LE DOSSIER

Pourquoi ne peut-on pas pénétrer sur la tourbière ?

Les tourbières n'existent que dans des conditions de climat très particulières, d'où leur rareté à l'échelle française. Les plantes et animaux qui vivent dans les tourbières se sont adaptés au fil des siècles pour survivre dans ces conditions extrêmes : peu d'oxygène, de nourriture, et de chaleur. Leur croissance est extrêmement lente. Les plantes sont donc très sensibles au piétinement, et la tourbe à l'érosion. D'où l'interdiction de marcher dessus.

De plus, comme sur tous les autres sites de La Bresse, les peaux sont très dangereuses, on peut facilement passer au travers et ne plus en ressortir. Il a donc été décidé que, parmi toutes les tourbières de La Bresse, celle de Machais serait spécialement protégée pour garantir son futur...

Pourtant, certains ont le droit de pénétrer dans cette zone interdite ?

Le suivi de certaines espèces emblématiques de ces milieux (plantes et libellules) est indispensable pour s'assurer de l'efficacité des mesures de protection mises en place. Le Préfet délivre donc des autorisations nominatives de pénétration aux quelques personnes effectuant les suivis. C'est une procédure encadrée et limitée dans le temps.

Le saviez-vous ?

Seules deux manifestations sont autorisées sur le site de Machais, mais elles doivent suivre un cahier des charges : éviter la fixation du public sur la zone et interdiction de communiquer sur le site (pas de cliché), car dans le code de l'environnement, l'usage de réserve naturelle à des fins publicitaires est formellement interdit.

Il existe une période de quiétude sur le site du 1^{er} décembre au 30 juin, pendant laquelle les activités (exploitation, manifestations...) sont limitées.

Afin de limiter la fréquentation sur Machais, mais de communiquer sur la richesse des tourbières, un jumelage pédagogique a été mis en place avec le site de Lispach. Ainsi, en se promenant sur le sentier de Lispach, les panneaux nous donnent les mêmes informations que si on était à Machais.

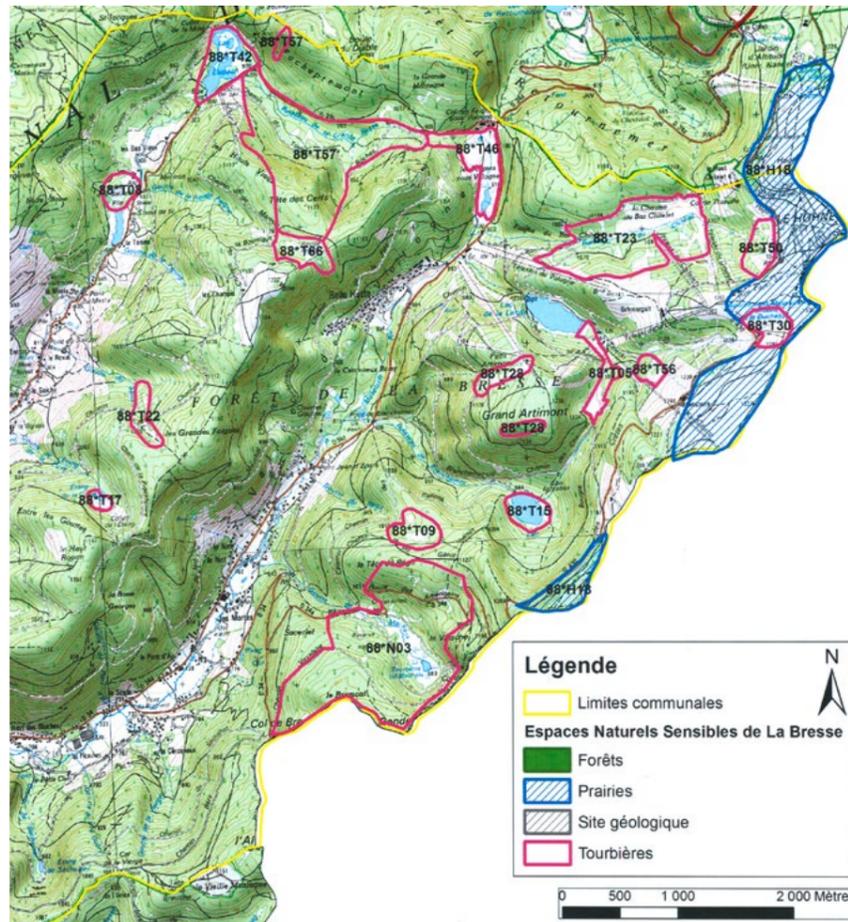
Les politiques départementales...

Depuis la loi Barnier de 1995, les départements français peuvent mener leurs propres politiques de protection de la nature, par le biais des Espaces naturels sensibles (ENS). Dans les Vosges, cette politique est portée par le département et s'appuie sur le Conservatoire des Espaces Naturels de Lorraine. Les ENS ont vocation à protéger et gérer de façon concertée le patrimoine naturel, et à accueillir le public sur des espaces naturels de proximité.

Les espaces naturels sensibles peuvent concerner des carrières-falaises-éboulis, sites à chauve-souris, pelouses calcaires, prairies, vergers, tourbières acides ou à sphaignes, lacs-étangs-mares, cours d'eau d'origine diverses, forêts alluviales, marais alcalins, forêts et chaumes.

La commune de La Bresse est la plus riche des Vosges (en Espaces naturels sensibles !) : 23 sites ont été classés. Selon Didier Arseguet du CEN, « Les sites de La Bresse sont d'un grand intérêt, la plupart sont d'ailleurs d'intérêt national, ce qui est la plus haute classification possible. » Ils sont donc des sites bien cotés dans le classement départemental !

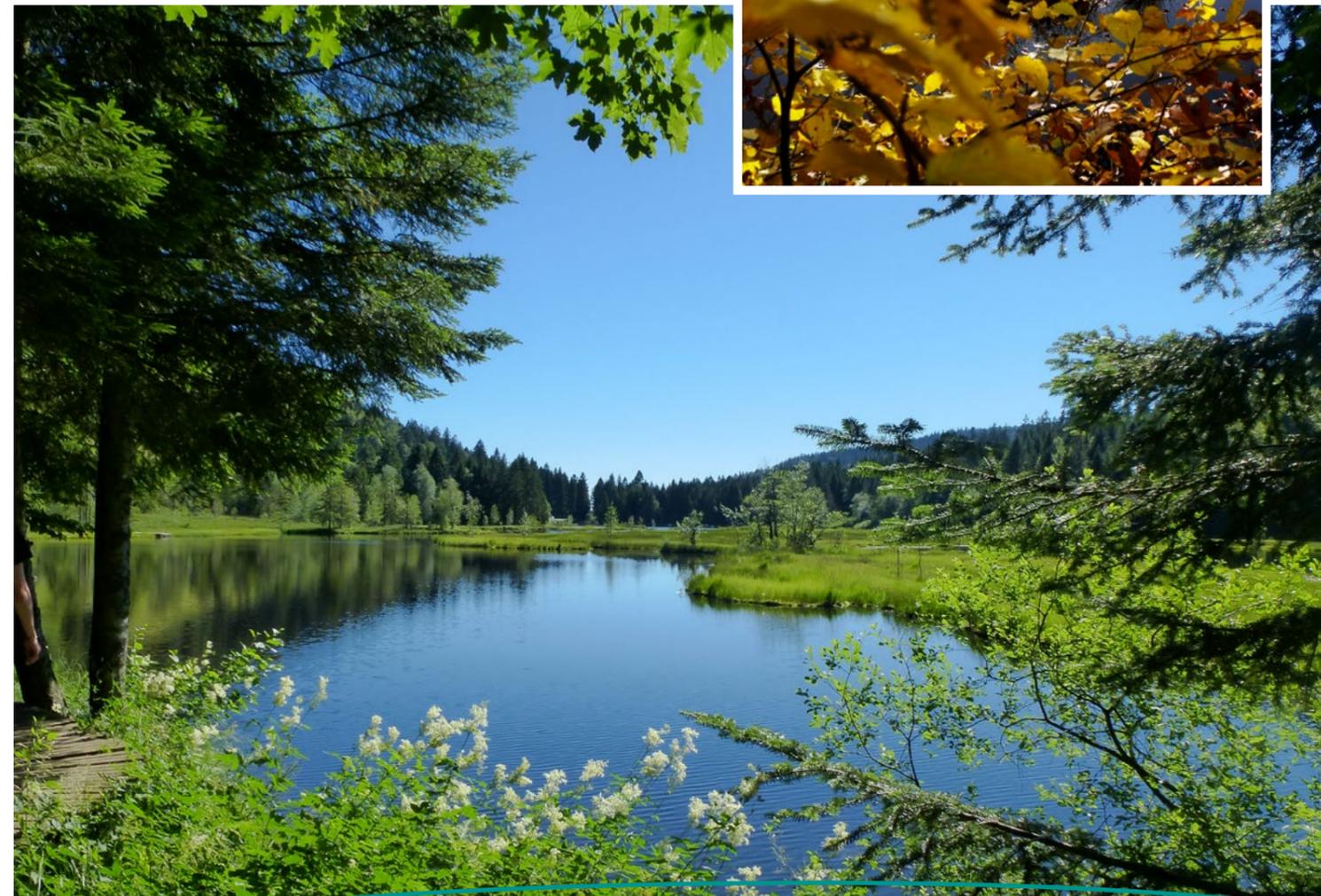
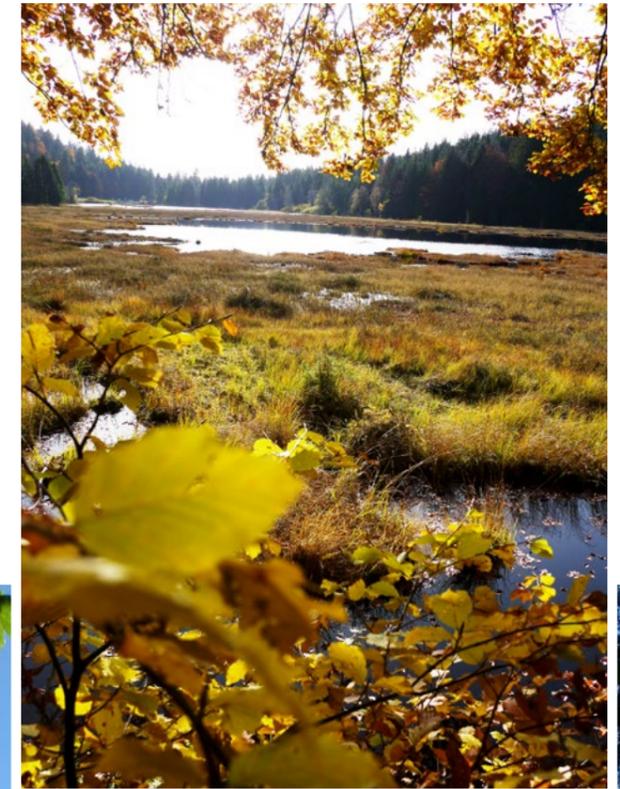
Les enjeux de protection sont concentrés sur les tourbières et les chaumes. Afin d'animer la protection et la préservation des sites, des baux d'une durée de 15 ans minimum ont été signés entre la commune et le Conservatoire des Espaces Naturels. Comme de nombreux sites traversent des terrains agricoles et de la forêt, des conventions tripartites ont été signées avec les agriculteurs ou l'ONF.



Le Conservatoire d'Espaces Naturels Lorraine



Association née en 1984, le CEN a pour vocation la protection, la gestion et la mise en valeur d'espèces et paysages remarquables. Pour ce faire, elle peut se porter acquéreur de terrains (par exemple à La Bresse, le CEN est devenu récemment propriétaire des parcelles englobant l'ENS des Faignes sous Vologne) ou intervenir auprès des collectivités par la mise en place de baux emphytéotiques ou de conventions.



LE DOSSIER



Crédit photo Doudou Perrin

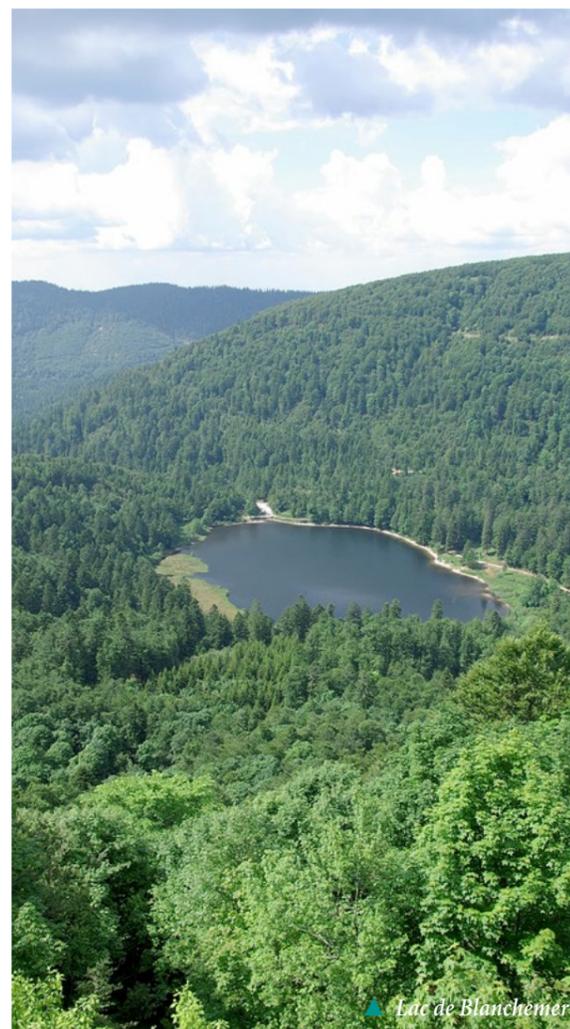
▲ La Ténine

Le site le plus remarquable sur la commune est sans conteste «le plus bel endroit du monde». La première démarche du Département sur le site de Lispach date de 2007 et concerne la réfection du sentier dans le but de protéger et de gérer la tourbière tout en la rendant accessible. Cet engagement repose sur un partenariat fort avec l'ONF, le Parc des Ballons des Vosges, l'ancienne communauté de communes et l'agence de l'eau.

Une deuxième démarche est mise en place en 2014 avec la création-restauration du chemin en bois dans les zones humides de la balade et le renouvellement des panneaux et documents informatifs.

Animation Nature par le Conservatoire des Espaces Naturels sur le site de Lispach le 8 juillet 2018 : « Les experts de la survie - La flore des tourbières », balade découverte de 2 h 30 avec un professionnel. Ouvert à tous. Plus d'informations et calendrier de toutes les animations sur www.cen-lorraine.fr

Peut-être êtes-vous en train de vous dire : « Mais il y a en fait une superposition des protections sur certains sites ! ». Et vous avez raison ! Lispach, par exemple, est protégée pour sa partie aquatique par une Zone Spéciale de Conservation Natura 2000 et pour ses parties de tourbière, elle dépend des Espaces Naturels Sensibles. Elle est ainsi sous la double protection du Parc des Ballons des Vosges et du Conservatoire des Espaces Naturels. De plus Lispach sert de relais pour éviter la surfréquentation à Machais. « Le plus bel endroit du monde » reste donc un endroit surveillé et protégé, mais il n'en est pas moins accessible. Au contraire, il a été choisi comme site pédagogique. Des animations « découverte » sont régulièrement mises en place par le CEN et le PNRBV à destination des scolaires et du grand public.



▲ Lac de Blanchemer

Vous l'aurez remarqué sur notre commune, c'est avant tout les zones humides qui sont protégées, car elles représentent de véritables réserves naturelles, des lieux rares et privilégiés, reliques de l'histoire de notre massif après la déglaciation.

Et au-delà de ces zones humides, nous avons sous les yeux des paysages magnifiques, une faune et une flore riches et particulières. La préservation de nos sites est essentielle au maintien d'un tourisme dynamique. Mais pour ne pas tuer la poule aux œufs d'or, il faut trouver l'équilibre entre l'utilisation de nos sites remarquables pour des manifestations ou des pratiques sportives et de loisirs et la protection de ceux-ci. Sans en interdire l'accès, il faut apprendre à vivre avec notre environnement en le respectant et en minimisant notre impact : là est l'enjeu pour aujourd'hui et pour les générations à venir !

Les Espaces naturels sensibles de La Bresse

1. Aulnaie Montagnarde, Cirque du Lac des Corbeaux
2. Le col de Grosse Pierre, Carrière de Granite
3. La prairie Les corbeaux
4. Les Hautes Chaumes du Hohneck, du Kastelberg et du Rainkopf
5. Les pâturages à Trolles au Nord de Blanchien

Les tourbières

6. La réserve naturelle de Machais
7. Les Faignes d'Artimont
8. La Ténine
9. Le flanc nord de la tête du Régit
10. Le lac de Blanchemer
11. La Cuve (et étang)
12. La goutte du Saichy
13. Le Bas Chitelet
14. La Tête du petit Artimont
15. La fontaine de la Duchesse
16. Le bois de la Poussière et des Paquis
17. Le lac de Lispach
18. les Faignes sous Vologne
19. le Pied du Hohneck
20. En aval de Breitsouze
21. La Grande Basse
22. Les Rouge Faignes
23. « Ex » tourbière des Faignes de la Lande

ENS ajoutées en 2014

INFORMAXIME
— L'INFORMATIQUE POUR TOUS —

☎ 06 79 76 95 76
📍 6 chemin des Champis
88250 LA BRESSE
✉ informaxime@gmail.com

▲ Tourbière à la Lande

TRIBUNE

Article du groupe majoritaire

Avec la fin de l'hiver, c'est l'heure de faire quelques comptes sur cette saison primordiale pour les professionnels du tourisme. Le temps très perturbé a permis de faire tourner sans trop d'encombre l'ensemble des équipements destinés à la pratique du ski sur notre massif.

A noter que les nouveaux investissements réalisés par LABELLEMONTAGNE pour optimiser son installation de production de neige de culture a porté ses fruits et a permis de parfaire l'enneigement naturel, sans contrarier la production d'hydroélectricité, ni la fourniture d'eau potable. Preuve que le dialogue constructif et collaboratif que nous avons mis en place avec les dirigeants de la société est le meilleur gage d'efficacité pour construire un partenariat durable. Notre volonté est de continuer à faire valoir les intérêts de la commune dans cette collaboration en tenant compte des impératifs économiques importants que génèrent l'exploitation de la station de ski.

Nous remercions tous les professionnels qui ont permis de répondre aux attentes des visiteurs de notre commune, notamment à l'association des commerçants pour leur participation active dans la mise en place de la nouvelle formule des accueils vacanciers du lundi soir qui a remporté un grand succès. Ce partenariat entre socio-professionnels et l'office de tourisme est porteur d'une image dynamique et attractive de notre station. La fin de l'hiver est aussi le moment important d'élaboration du budget qui détermine la ligne de conduite de notre collectivité. Après un retour sur l'année écoulée et un point sur les investissements en cours et à venir, les services et les élus ont construit le budget 2018.

Face à des contraintes administratives et financières fortes, nous avons la capacité de présenter et de réaliser un budget sincère et réaliste, ne cachant rien et ne promettant rien d'irréaliste.

Sincère et réaliste car avec toujours plus de missions sans compensations financières (exemple : la réalisation des cartes d'identités, des passeports...) ; l'exercice est difficile, il faut maintenir le même service au public, à tous les niveaux, avec moins de moyens. Toutes les marges de manœuvres ont été actionnées afin d'optimiser l'ensemble des services techniques et administratifs en restant dans un cadre budgétaire contraint.

Volontariste, en prenant le parti de continuer à investir dans la qualité de vie et de services pour nos habitants. La modernisation des installations, l'entretien des bâtiments et des voiries, la rénovation des réseaux d'eau et d'électricité seront encore d'actualité en 2018. Ce sont des travaux importants pour l'avenir même si certains trouvent que ceux-ci ne se voient pas assez et ne sont pas porteurs d'attractivité. Nous affirmons le contraire ; pour maintenir et attirer de nouveaux habitants dans nos quartiers, nous faisons le choix assumé de rénover ceux-ci, en requalifiant ce qui se voit : la voirie, mais aussi ce qui ne se voit pas : les réseaux d'eau, d'assainissement.

Le secteur des Champions-Bellevue devrait voir l'achèvement des travaux au cours de cette année. En effet, avant de passer à un autre secteur, vos élus ont fait le choix de terminer ce programme important alors qu'il était prévu fin 2019.

Les dépenses de fonctionnement, charges nécessaires à la bonne marche de la collectivité, sont calculées au plus juste. Toutefois, un litige datant de 2011, porté devant les tribunaux, entre un agent communal et la municipalité de l'époque, aura un impact conséquent sur les charges de personnel. En effet, le Conseil d'Etat a rendu son verdict, et demande la réintégration temporaire de l'agent ainsi qu'une indemnisation correspondant au préjudice supporté par l'agent depuis le début de cette procédure et de son éviction inopportune. Nous devons donc assumer cette dépense indépendante de notre propre gestion du personnel.

Les élus de la majorité

Article du groupe minoritaire

.Les Orientations Budgétaires 2018 en débat au Conseil Municipal de février. Nos interrogations, questions et analyses.

Fiscalité : En 2017, +3.5% des taux communaux. Pour 2018, pas de hausse et pour la 1^{ère} fois une attention particulière sur les charges de personnel. Rappelons toutefois, qu'au regard des comptes administratifs, cette ligne a pris +7.9% entre 2014 et 2015, +3.6% entre 2015 et 2016 et +4.1% entre 2016 et 2017. La mutualisation des services en parallèle de leur développement, c'est l'option que nous avons prise pour les services ressources humaines, finances, bureau d'études avec les entités OTL-RME et Syndicat Intercommunal d'Assainissement. Avec aujourd'hui, une impression de délitement de cette organisation communale.

Reversements des budgets annexes Forêt et RME. Ils sont annoncés à la baisse, ils étaient respectivement de 250 000 et 700 000€ en 2017. Cours du bois en baisse, sécheresse? Probablement, mais veillons tout de même à ce que notre Régie Municipale à vocation première de production d'énergie propre et renouvelable, le reste et se développe. Produire oui, mais à bon escient et en bon gestionnaire, c'est-à-dire lors des fortes demandes en électricité (hiver) afin de limiter l'achat à Enedis (prix fort) et ainsi ajuster au mieux la puissance d'achat au travers du contrat signé avec ce fournisseur. L'objectif, assurer une puissance suffisante en hiver mais pas surdimensionnée pour le reste de l'année.

RME toujours, annonce de la municipalité de vouloir changer son statut juridique. Les raisons données: pouvoir vendre de l'énergie hors de La Bresse, faire la chasse aux impayés! Nos questions: le Trésor Public n'est-il pas le meilleur garant des finances publiques? Une capacité de production qui deviendrait de fait insuffisante. Aujourd'hui, la RME assure 15% des besoins de la commune. Alors, ne faisons pas exploser financièrement notre contrat avec Enedis et surtout conservons une Régie MUNICIPALE.

Pour nos enfants, les familles : en déplorant sur le fond et surtout la méthode, la fermeture du collège public, et le peu d'engagement de la municipalité à le défendre. Il sera fermé en septembre. Qu'advient-il du bâtiment? La question a été posée, les élus n'ont pas voulu nous en dire plus, sauf que la cantine sera maintenue pour «les primaires». Et cette question, sous quelle forme? Repas préparés sur place dans la cuisine ou à l'extérieur?

Toujours pour nos enfants, à la rentrée de septembre, la semaine scolaire s'organise de nouveau sur 4 jours avec l'arrêt des Nouvelles Activités Périscolaires et son accompagnement financier par l'Etat de 90€/élève. Nos inquiétudes: qu'advient-il du personnel affecté à ces missions, des locaux du Groupe Scolaire et de la Maison des Associations désormais laissés vacants d'autant plus qu'une classe aura été fermée?

Un emprunt de 500 000€ fléché «Funerarium». 600 000€, pour une remise aux normes de la salle de préparation des corps, c'est tout juste énorme. On va nous rétorquer 3 décès en même temps, parking, accessibilité... Une remise à neuf du bâtiment actuel n'aurait-elle pas suffi, et question parking, nous ne sommes pas les plus mal lotis, regardons dans les villes voisines, Remiremont par exemple!

EHPAD, les conséquences d'une gestion peu rigoureuse. En effet depuis 2014 l'augmentation du prix de journée hébergement a augmenté de 8,90€/jour passant de 38,75€/jour à 47,65€/jour soit +275,90€ pour un montant global de 1654,16€ actuellement. Combien de résidents touchent une retraite de ce montant?

A cela s'ajoute pour certains une suppression de l'APL par la CAF ce qui augmente encore la facture.

Pour conclure, comme le stipule l'article 18 du règlement intérieur du conseil municipal, dans son respect, que nos articles paraissent de nouveau «...dans leur intégrité...». Plus concrètement, en maintenant le caractère gras des mots écrits ainsi

Les élus du groupe minoritaire

Saint-Laurent

Carnaval au Saint-Laurent

Mardi 20 février, les enfants de la maternelle Saint-Laurent se sont costumés sur le thème des émotions.

Accompagnés de nombreux parents, ils ont défilé dans les rues de La Bresse, salués par des vacanciers.

Puis le cortège s'est rendu à la maison de retraite où des papys et mamies attendaient leur venue. Après avoir chanté et récité des poésies, les enfants ont offert un petit souvenir aux résidents, puis ont partagé une petite collation avec beignets et jus de pomme.

De retour à l'école, parents et enfants ont partagé les beignets apportés pour l'occasion.



Au primaire, les parents d'élèves de l'école ont organisé pour la deuxième année une grande boum de carnaval avec la préparation de crêpes pour le goûter. La bonne odeur qui a envahi l'école a très vite attiré les pompiers, footballeurs, pirates et animaux en tout genre... Enfants, parents et enseignants, tous déguisés, ont dansé sur des musiques folles du moment et ont partagé un excellent moment.

Une semaine pour apprendre autrement

Pour motiver tous les collégiens, les enseignants du collège Saint-Laurent ont proposé du 12 au 16 février des activités moins scolaires et plus participatives. Des thèmes diversifiés avaient été choisis pour que les élèves soient reconnus dans toutes leurs compétences, intellectuelles, sportives, artistiques, etc.

Les 6^e se sont initiés avec leur professeur d'EPS et des accompagnateurs en montagne à la raquette le lundi et le mardi et au ski de fond le jeudi et le vendredi.

Les 5^e ont travaillé sur le Moyen Âge : réalisation de maquettes de châteaux forts, découverte des vestiges de la forteresse médiévale de Châtel avec visite des souterrains et des parties exhumées du château puis travail de calligraphie et d'enluminure.

Les 4^e ont pris part à des activités variées : artistiques, numériques, scientifiques, linguistiques, et ont même participé à un escape game...

Les 3^e ont passé leurs épreuves de brevet blanc et ont effectué leur stage d'observation en milieu professionnel.



TAXI DENIS
 Tél : 06 76 47 33 95 / 03 29 25 40 28
 4 véhicules climatisés de 4 à 8 passagers
 Toutes distances 7/7j - Transport de personnes
 Malades assis - Conventionné CPAM et autres caisses.
 colis. Messagerie. Aéroports (Mini bus)
 40 Route du Droit - LA BRESSE

Sebastien Rochatte
 -PETITE MAÇONNERIE
 -PIERRES DE PAREMENT
 -DÉMOLITION
 -CARRELAGE
 -SALLE DE BAIN
 60 Grande Rue
 88250 La Bresse
 TEL: 06.77.84.87.16
 E-mail: sebastienrochette@hotmail.fr

DANS LE RETRO

Départs en retraite à la commune

Le départ en retraite d'un agent est toujours l'occasion d'organiser une réception amicale et chaleureuse.

Quatre agents de la collectivité ont récemment fait valoir leur droit à la retraite.

Tout d'abord, le 6 février dernier, une réception a été organisée pour Christiane Llano, du service des Écoles, ainsi que Marie-Jeanne Masson et Christiane Charreteur, employées à la maison de retraite (EHPAD). Ensuite, le 6 mars, ce fut le tour de Patricia Claudel, du secrétariat général de la Mairie.



Après avoir retracé les carrières de chacune, M. le Maire, accompagné de plusieurs adjoints et du Directeur général des services de la Commune, a remercié individuellement ces jeunes retraitées pour leur travail accompli durant ces années passées au sein de la collectivité, et leur a souhaité une agréable retraite.

Le verre de l'amitié a clôturé ces deux sympathiques cérémonies, en compagnie de collègues agents, de famille et d'amis.

Très bonne retraite à toutes les quatre.

Le jumelage La Bresse-Ménaka, toujours dynamique

En février, le Comité de Jumelage La Bresse-Ménaka a accueilli Assayana, président du comité de Ménaka, et son fils Azouher, créateur et président de l'association des jeunes de Ménaka et de ses environs.

Aujourd'hui, les difficultés demeurent à cause d'une guerre qui n'en finit pas. Les responsables multiplient leurs démarches pour préserver l'essentiel et ramener la stabilité.

Les associations de jeunes et de femmes concentrent leurs efforts pour la réorganisation et le développement de leur ville affaiblie par l'insécurité.

Fort de ses valeurs de partage, de tolérance et d'amitié, le Comité oriente ses actions principalement vers la jeunesse, l'éducation, les femmes, l'artisanat, la santé.



Les Briconautes

Meubles de montagne
Décoration - Outillage

Tél. : 03 29 25 41 21 Email : brico8@free.fr
1 route de Cornimont - 88250 La BRESSE

La P'tite Brasserie

Dans un esprit « Brasserie Parisienne », nous vous proposons une carte très variée soupes, omelettes, tartines, salades, grillade à la plancha...

Tél. : 03 29 25 43 29 - Fermé le mardi soir, mercredi et samedi midi
Facebook : la p'tite brasserie la bresse - www.bresse-hoteldelaposte.com

La Bressaude, quels succès !

Un énorme BRAVO à notre fondeuse Delphine Claudel, sélectionnée aux JO d'hiver à 21 ans et alignée sur le relais 4x5 km et sur le 10 km individuel.

Toujours en fond, février a été propice à Adrien Mougel, bien placé sur le circuit des longues distances après plusieurs podiums en janvier : une belle place à la Transjurassienne et le 4^e rang sur la Birkbeiner aux États-Unis.

Chez les jeunes, on n'arrête plus Mattéo Correia en U16 : 3^e en individuel aux Mondiaux Scolaires et 2^e en équipe avec ses camarades du Massif, il a ainsi pu décrocher une sélection en OPA Coupe des Alpes où le cadet s'est octroyé une nouvelle 2^e place et la victoire par équipe avec les Français.



La relève bressaude est bel et bien là ! En biathlon également, Paula Botet s'est distinguée : seule Française retenue aux mondiaux Juniors, elle se place sans complexe en première moitié de classement.



Athlétisme

Les séniors du COHM se sont qualifiées pour les championnats de France de cross par équipe, avec la Bressaude Claire Mougel, 25^e des demi-finales le 25 février à Charmes.

Mathilde Fréchar est, quant à elle, allée aux Championnats de France hivernaux de lancers longs et a réalisé un lancer de 31 m 40 au javelot 600 g.

Aux Championnats de France en salle, Yoan Spénlé n'a pas pu réitérer son saut à 1 m 98 réalisé en début d'année, mais la saison est déjà bien lancée !

Les podiums



La neige aidant, de nombreuses compétitions de ski ont pu se dérouler sur le massif vosgien ainsi que sur les autres massifs. Les licenciés de La Bressaude sont encore montés sur 64 podiums dans toutes les disciplines et catégories : 56 pour le ski, 5 pour le cross-country, 2 pour le tennis de table et 1 pour l'athlétisme.

Classement des licenciés qui ont obtenu au moins 2 podiums :

- Estelle Mougel : 5 fois 1^{er}
- Jérémy Arnould : 2 fois 1^{er}, 1 fois 2^e, 2 fois 3^e
- Anne-Laure Cuny : 3 fois 2^e, 1 fois 3^e
- Stevenson Savart : 2 fois 1^{er}, 1 fois 2^e
- Pierre Galbourdin : 1 fois 1^{er}, 1 fois 2^e, 1 fois 3^e
- Maëla Didier : 2 fois 1^{er}
- Amandine Mengin : 2 fois 1^{er}
- Fabrice Poirot 2 fois 1^{er}



Les enfants visitent l'EHPAD

Ce début d'année 2018 a été marqué par des rencontres intergénérationnelles à l'EHPAD.

Ainsi comme dans la chanson, l'innocence des minois des bambins du RAM le temps d'une crêpe-party, le défilé déguisé des enfants de la crèche dans les couloirs de l'EHPAD, ou encore la farandole et les comptines de la maternelle Saint-Laurent, ont fait oublier la grisaille de dehors...



De même, six ados venus de l'Oise, en vacances à La Bresse, ont brisé la monotonie du quotidien, en jouant à des jeux de société avec les résidents, en discutant, souriant et même en provoquant de mémorables fous-rires !

Enfin, un après-midi partagé avec les enfants de Rayon de soleil a été l'occasion de réunir deux générations autour des contes de Chantal Kahl, qui ont captivé l'auditoire !

Les P'tits Amis de Oui-Oui à l'heure des Jeux Olympiques.

Au cœur de l'actualité sportive, les enfants ont sorti peintures, cartons, ciseaux et petites mains pour confectionner les anneaux olympiques et les médailles. Ensuite, c'est sur les skis (un petit peu bricolés) et sur un parcours inédit au sein de la structure que les P'tits amis de Oui-Oui ont pu évoluer et faire des prouesses. De quoi motiver et attirer la prochaine génération vers les sports de glisse. Nos futurs champions sont peut-être ici, qui sait ?



ÉTAT CIVIL Février 2018



Naissances

- **Lucien**, né le 5 février à Remiremont, fils de **Capucine Ganz** et **Thomas Parriaux**
- **Emma**, née le 7 février à Epinal, fille d'**Alexandra Renaud** et **Johnny Lagarde**.
- **Bugra**, né le 9 février à Remiremont, fils d'**Ilknur Ozar** et **Hasan Gros**.
- **Anaïs**, née le 9 février à Nancy, fille de **Nadège Mougel** et **Sylvain Demange**.
- **Simon**, né le 25 février à Remiremont, fils de **Sophie Tardieu** et **Thomas Mengin**.

Décès

- **Gabriel Léon Arnould**, âgé de 86 ans, domicilié 1 chemin Marcel Mauffrey, décédé le 5 février à Remiremont, époux de Claire Marie Léa Curien.
- **Solange Marie Eugénie Claudel**, âgée de 99 ans, domiciliée 32a rue de la Clairie, décédée le 11 février à La Bresse, épouse de Paul Perrin.
- **Luc Marie André Poirot**, âgé de 80 ans, domicilié 32a rue de la Clairie, décédé le 11 février à La Bresse.
- **Louis Valdenaire**, âgé de 87 ans, domicilié à la Maison de retraite de Cornimont, décédé le 14 février à Cornimont, veuf de Françoise Boulard.

Services communaux

Mairie : 03 29 25 40 21
Du lundi au vendredi : 9h-12h 15 et 14h-17h
Samedi : 9h-12h - Service Population uniquement

Pour toute question sur vos droits
Mairie Infos Services : 03 29 25 77 87
code MIS06

Astreinte des adjoints : 06 08 57 51 94

Services Techniques Municipaux : 03 29 25 53 89
Du lundi au vendredi : 9h-12h et 14h-17h

Service urbanisme et gestion du patrimoine :
03 29 25 53 89

Du lundi au vendredi : 9h-12h et sur rendez-vous, 14h-17h
les lundi, mardi, jeudi et vendredi

EHPAD (Maison de Retraite)
03 29 25 59 25 - 27 - 32A rue de la Clairie

S.S.I.A.D (Service de Soins Infirmiers A Domicile)
06 88 15 56 42 - 32A rue de la Clairie

Régie Municipale d'Électricité : 03 29 25 54 00
Du lundi au vendredi : 7h30-12h et 13h30-17h

Syndicat Intercommunal d'Assainissement :
03 29 62 54 21

24 rue de la 3^e DIA, 88 310 Cornimont
Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h

Numéros d'urgence

Urgences à domicile : 15

Pompiers et urgences sur la voie publique : 18

Gendarmerie : 17

En dehors des heures d'ouverture,
pour toute urgence :

Service des eaux : 06 08 23 56 53

Bâtiments communaux : 06 07 96 51 26

Membres de la municipalité : 06 08 57 51 94

Services médicaux

Service Médi-Garde
(nuit, dimanche, jours fériés) : 0820 33 20 20

Médecins

Uniquement sur rendez-vous

Dr Arnould
2 rue Joseph Remy - 03 29 25 53 08
Lundi, mardi et jeudi : Journée
Vendredi : demi-journée
Fermé le mercredi

Dr Hofgaertner
2 rue Joseph Remy - 03 29 25 35 35
Lundi : 10h30 - 12h et 14h - 16h
Mercredi : 10h30 - 12h et 17h - 19h
Jeudi et vendredi : 8h - 10h et 17h - 19h
Samedi : 8h - 10h

Dr Leroy
2 rue Joseph Remy - 03 29 25 40 87
Les matins du lundi au samedi et les soirs à partir de 17h
sauf le jeudi.

Dr Ménière
11 rue de l'Église - 03 29 25 40 09
8h-11h et 15h-18h
Fermé le mercredi après-midi et le samedi

Services sociaux

Maison de services au public
Maison de La Bresse, 7A rue de la Clairie, 03 72 58 00 09

Mardi : 13h30-17h

Vendredi : 8h30-12h

ADMR Permanence téléphonique : 03 29 25 62 60

Adavie : 03 29 35 23 06

La Poste

Horaires :

Lundi : 13h30-16h30 - **Mardi** : 10h-12h et 13h30-16h30

Du mercredi au vendredi : 9h-12h et 13h30-16h30

Samedi : 9h-12h

Permanences des élus

Hubert Arnould - Maire.....	Reçoit sur rendez-vous
Maryvone Crouvezier - 1 ^{re} Adjointe, finances	Mercredi de 10h à 12h
Jérôme Mathieu - Adjoint aux énergies	Reçoit sur rendez-vous
Geneviève Demange - Adjointe à la population	Mardi de 10h à 12h
Raymond Marchal - Adjoint à l'environnement	Jeudi de 10h à 11h
Alexandrine Ducret - Adjointe à la culture et aux écoles	Lundi de 10h à 12h
Jean-François Poirot - Adjoint à la voirie et aux bâtiments	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Elisabeth Bonnot - Adjointe aux ressources humaines et à la communication	Samedi de 10h à 12h sur rendez-vous
Nicolas Remy - Adjoint aux sports et au tourisme	Lundi de 14h à 17h sur rendez-vous

Infirmières

Valérie Flieller - Isabelle Claudel
6 Grande Rue - 03 29 25 65 49 - 06 71 50 24 41

Nathalie Poirot et Anne-Élodie Antoine
12 rue Mougel Bey - 03 29 25 63 96 - 06 07 82 92 35
Lundi au samedi 8h30 à 9h30

Pharmacies

Pharmacie de garde : numéro Audiotel 3237

Pharmacie Doridant-Marion
19 quai des Iranées - 03 29 25 40 65
Du lundi au samedi : 8h30-12h 15 et 14h-19h 15

Pharmacie du Hohneck
23 rue Paul Claudel, 03 29 25 41 13
Du lundi au samedi : 8h30-12h et 14h-19h

Ambulances - Taxi - VSL

Taxi Denis : 03 29 25 40 28 ou 06 76 47 33 95

Transmosel SARL : 03 29 25 60 60

Nuit (20h à 8h), dimanches et jours fériés : faites le 15

Horaires déchetteries

Communauté de communes des Hautes-Vosges
Tél. : 03 29 27 29 04

Les quatre déchetteries de la communauté de communes sont accessibles à tous les habitants du territoire, quelle que soit leur commune de résidence.

Jour	Niachamp à La Bresse	
	Matin	Après-midi
Lundi		14h - 18h
Mardi	8h30 - 12h	14h - 18h
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi		
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

Jour	Blanfin à Saulxures-sur-Moselotte	
	Matin	Après-midi
Lundi	8h30 - 12h	
Mardi		
Mercredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Jeudi	8h30 - 12h	14h - 18h
Vendredi	8h30 - 12h	14h - 18h
Samedi	8h30 - 12h	14h - 17h

DÉCHÈTERIE DE LA HEUNOTTE
114 faubourg de Bruyères - 88400 Gérardmer - Tél : 03 29 41 75 54

DÉCHÈTERIE DE LA PRÈLE
13 route de Gérardmer - 88120 Le Syndicat - Tél : 03 29 62 28 87

Du changement Chez Mad'Laine...

NOUVEAUX HORAIRES ET NOUVEAUX SOINS :

***Mercerie ouverte** :

Mardi-Jeudi-Vendredi 9h-12h 14h-18h30

Samedi 10h-12h 14h-17h

***Soins d'Esthétique,**

uniquement sur RDV au magasin :

Lundi 9h-12h 14h-18h30

Mercredi 9h-12h 14h-18h30

Chez Mad'Laine 15 rue Paul Claudel 88250 La Bresse 03.29.25.48.95



Rémi Curien

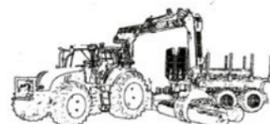
Travaux Forestiers et Défrichage
Débardage
Transport de grumes et stères

12 Route de Lispach
88 250 LA BRESSE

03.29.25.62.29

06.81.46.02.28

remi.curien@wanadoo.fr



AGENDA

CULTURE

■ Du 16 mars au 29 avril

Exposition « C'est dans leurs cordes, la lutherie dans les Vosges »

Maison de La Bresse

Du mardi au vend. : 15 h-18 h

Sam-dim : 10 h 30-12 h 30 et 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr



▲ Concert conté au sein de l'exposition, 16 mars dernier

■ 4, 6, 13 et 14 avril

Représentation théâtrale

Première partie : sketches « Un gars, une fille »

Deuxième partie : Pièce « Les Bonobos »

Salle cinéma Grand écran 20 h 30

Réservations : Maison de la presse

Tél. : 03 29 25 41 49

■ 8 avril

Représentation théâtrale

Première partie : sketches « Un gars, une fille »

Deuxième partie : Pièce « Les Bonobos »

Salle cinéma Grand écran 15 h

Réservations : Maison de la presse

Tél. : 03 29 25 41 49

■ 19 avril

Dans le salon d'Alain Carbonare

Maison de La Bresse 20 h 30

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

SPORT

■ 21 avril

Tour de la Mirabelle épreuve cycliste

Passage col des Feignes, col de Grosse Pierre via centre ville à partir de 16 h 30

Infos : M. Delandre - ced.delandre@gmail.com

■ 22 avril

5^e Endurosprint Moto

Zone Union Européenne

Championnat Grand Est Enduro

Col de Grosse Pierre 8 h-18 h

Infos : Damien Antoine - Tél. : 06 15 59 81 37

damiyantoine2@aol.fr - labressaude.fr

LOISIRS

■ 14 avril

Inauguration du sentier du textile

Les Écorces TGL 11 h 30

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 15 avril

Vide coffre à jouets et puériculture

Salle des fêtes 9 h-17 h 30

Infos : Pascal Perrin - Tél. : 03 29 25 47 94

paeli.perrin@orange.fr

■ 29 avril

Rétro Loisirs Ligne Bleue

Parking Complexe piscine 9 h-12 h

Infos : Alain Remy - Tél. : 03 29 25 57 36

DIVERS

■ 14 avril

Challenge qualité des sapeurs pompiers

Stade des Champions après-midi

Infos : Jean-Claude Martin - Tél. : 06 73 00 94 80

■ 27 avril

Forum des emplois d'été

Halle des congrès 15 h-18 h

Infos : Mairie-Service population - Tél. : 03 29 25 40 21

info@labresse.fr - www.labresse.fr

■ 28 avril

Bourse aux vélos

Collège Saint Laurent

Vente 14 h-16 h

Infos : Pascal Perrin - Tél. : 03 29 25 47 94

paeli.perrin@orange.fr

■ 29 avril

Souvenirs aux victimes de la déportation

Eglise et Monument aux Morts 10 h 30

Infos : Mairie-Service communication

Tél. : 03 29 25 40 21 - info@labresse.fr - www.labresse.fr